

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Fiche Technique:	Lampes Quantum Blacklight
Fournisseur:	PestWest LLC 7135 16ème rue est, #124 Sarasota, FL Etats-Unis
Nom du produit:	PestWest BL Quantum
Description:	Lampe
Utilisation:	Attraction des mouches
Date de publication	31/03/2016
Information générale	www.pestwest.com
Téléphone	+1 941 358 1983

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non applicable pour des lampes en bon état. Peut se fissurer si tombe au sol.

**3. COMPOSITION**

Si la lampe se casse, les composants suivants peuvent être relâchés:				
Composants	Concentra-tion	CAS No.	No. CE	Classification CE
Verre	>90			
Strontium borate, europium-doped	<2	102110-29-2	310-028-8	
Krypton	<0,1	7439-90-9	231-098-5	GHS04 H280 OSHA-H01
Argon	<0,1	7440-37-1	231-147-0	GHS04 H280 OSHA-H01
Mercure	<0,1	7439-97-6	231-106-7	Repr. 1B H360D GHS06 H330 GHS08 H372 GHS09 H410
Tungsten	<0,1	7440-33-7	231-143-9	
Métaux	<2			
Ciment de scellement	<2			

**4. PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau:	Si coupure de verre, adapter les premiers soins selon la gravité
Ingestion:	En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, consulter un médecin ou contacter les premiers secours
Inhalation:	En cas d'inconfort, d'irritations ou de difficultés respiratoires, arrêter l'exposition et contacter les premiers secours
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Un examen médical est requis.
Remarques:	Aucunes

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction:	Utiliser un extincteur adapté à limiter la propagation des feux
Produits de décomposition dangereux en cas de feu	Dioxyde de silicium, oxyde d'aluminium, oxyde de mercure, oxyde de strontium, oxyde de bore, oxyde d'europium, oxyde métallique, oxyde de tungstène

**5. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Mesures de nettoyage:	Non applicable si la lampe est dans son état original. En cas de casse de la lampe: Aérer la pièce où reposent les débris. Récupérer les débris avec précaution en utilisant une protection spéciale pour éviter le contact avec les vapeurs de mercure. Placer l'ensemble des débris dans un sac hermétique et déposez-le en déchèterie.
Mesures d'urgence	Aucunes

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Mesures de ventilation:	En conditions normales, non nécessaire
Conditions de stockage	Pas de mesures particulières
Code stockage	Aucuns

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Limites d'exposition applicable pour: (20 °C; 1013 mbar)						
Mercur	S	VLEP	0.1 mg/m3			
Tungstène		TLV:	5 mg/m3			
Métaux		Pas de mesures particulières				
<b>Remarques</b>			aucunes			
<b>Seuil d'odeur (20°C; 1013 mbar)</b>			non mesurable			
<b>Mesures de protection</b>						
<b>peau</b>	n.a.					
<b>yeaux</b>	n.a.					
<b>inhalation</b>	n.a.					
<b>Recommendations en cas de lampes cassées</b>						
Ces recommandations ne s'appliquent qu'en cas de lampes cassées.						
<b>Ventilation</b>	Utiliser les moyens de ventilation mécanique afin de limiter l'exposition. En cas d'impossibilité de ventiler le local, utiliser des équipements de protection des voies respiratoires comme décrit ci-dessous.					
<b>Protection des voies respiratoire</b>	Les exigences de la norme européenne NF EN 149 doivent être suivies dans tous les lieux ou le port d'un masque filtrant est recommandé.					
<b>Protection des yeux</b>	L'emploi de protecteurs individuels de l'oeil de types lunettes ou masques est recommandé en cas de manipulation de verre cassé comme décrit dans la directive européenne NF EN 166.					
<b>Vêtements de protection</b>	Le port de vêtement de protection est recommandé pour protéger la peau et le corps de tout contact avec des produits nocifs.					
<b>Hygiène</b>	Après la manipulation de lampes cassées, bien se laver les mains avant de toucher tous produits alimentaires, du tabac, l'utilisation de produits cosmétiques ou d'aller aux toilettes.					

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	produit
<b>Couleur</b>	dépend du type
<b>Odeur</b>	sans odeur
<b>État vapeur</b>	n.a.
<b>Point d'ébullition</b>	non mesurable
<b>Point de fusion</b>	> 480 °C
<b>Point de rupture</b>	n.a.
<b>Limites explosives</b>	n.a.
<b>Explosion de poussières possible dans l'air</b>	n.a.
<b>Densité</b>	n.a.
<b>Densité de vapeur</b>	n.a.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	n.a.
<b>Solubilité dans la matière grasse</b>	n.a.
<b>Ph</b>	n.a.
<b>Viscosité</b>	n.a.
<b>Inflammabilité</b>	n.a.
<b>Décomposition thermique</b>	non mesurable
<b>Electrostatic chargement</b>	non mesurable

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Le produit est stable dans les conditions décrites dans la section 7	
<b>Conditions à éviter</b>	aucunes
<b>Réactions à l'eau</b>	no
<b>Réactions dangereuses</b>	aucunes
<b>Produits de décomposition dangereux à la chaleur</b>	aucuns

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets toxicologiques	
Peau	n.a.
général	n.a.
Ingestion	local n.a.
général	n.a.
Inhalation	local n.a.
général	n.a.
Yeux	n.a.
Remarques	aucunes
Toxicité	non mesurable
Test Ames	non mesurable

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Demande biologique en oxygène (5)	non mesurable			
Demande chimique en oxygène	non mesurable			
Ratio Biologique/Chimique de demande en	non mesurable			
Biodégradabilité	non mesurable			
Facteur biochimique	>2500 MERCURE			
Log Po/w	4.5 MERCURE			
Henry Constant	non mesurable			
Toxicité:				
Mercure	Poisson	LC-50: 0.004 mg/l/96H	Source	Fournisseur
Mercure	Daphnie	EC-50: 0.0052 mg/l/48H	Source	Fournisseur
Mercure	Plantes aquatiques	IC-50: 0.3 mg/l/72H	Source	Fournisseur
Remarques	aucunes			

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ELIMINATION**

Toutes les lampes fluorescentes contiennent une petite quantité de mercure. L'élimination des lampes fluorescentes doit se conformer à la réglementation locale et nationale concernant la collecte et l'élimination de ces déchets.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/RID	
UN-number	2809 MERCURE DANS DES PRODUITS MANUFACTURÉS
Class	8 (6.1)
Packinggroup	
Document de transport d'urgence	80GC9-III
Le produit contient moins de 1 kg de mercure et est donc soumis à la norme SP366 et exempt de la réglementation sur les marchandises dangereuses.	
IMO	
UN-number	2809 MERCURE DANS DES PRODUITS MANUFACTURÉS
Class	8 (6.1)
Packinggroup	
Pollution marine	non
IATA/ICAO	
UN-number	2809 MERCURE DANS DES PRODUITS MANUFACTURÉS
Class	8 (6.1)
Packinggroup	
Le produit contient moins de 1g de mercure et les boîtes contiennent moins de 30g de mercure, par conséquent les produits sont exemptés de la réglementation sur les produits dangereux.	

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Marquage CE	n.a.
Remarques sur le marquage CE	aucunes

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Information supplémentaire	En cas de bris de la lampe, celle-ci peut relâcher des vapeurs de mercure toxiques. La lampe émet des rayonnements ultraviolets (UV-A). Éviter une exposition prolongée. Pour le transport, suivre les réglementations applicables. Le produit contient <= 10mg de mercure.
Instructions internes	aucunes
Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3	
H330	Mortel par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H360D	Peut nuire au foetus.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
OSHA-H01	Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Date de révision	08/01/2018